



Charges réclamées après plusieurs années

Par **behacher**, le **06/03/2012** à **14:21**

Bonjour,

Le syndic d'un de mes appartements me réclame des charges d'eau froide alors que cette dette avait été annulée suite à des erreurs de leur part (changements de compteur d'eau et erreur dans les reports). J'avais signalé le problème au syndic à plusieurs reprises, tenter de payer ce que je devais etc...Aujourd'hui, le nouveau comptable du syndic rouvre le dossier et me demande de régler la somme.

Le syndic est-il en droit de me réclamer ces montants alors que les comptes ont été approuvés en Assemblée Générale ?

Merci pour vos réponses.

Behacher